



VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Mercredi 29 Janvier à 17 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 Janvier 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme LUCIANI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, PUGLIESI Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme GUIDICELLI	à	Mme PIMENOFF
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI

Etaient absents :

Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme DEBROAS, Mme PERES, M. COMBARET, Mme CURCIO, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
- Nombre de membres présents :	30
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 29 janvier 2014

Délibération N°2014 / 18

Transformation d'emplois budgétaires à temps complet et non complet afin de permettre le recrutement et la stagiairisation d'agents communaux.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Dans le cadre du projet global de structuration des services et visant à les rendre plus efficaces, il est proposé de rééquilibrer le tableau des effectifs, notamment en ce qui concerne les filières technique, administrative, culturelle, médico-sociale et de police municipale.

Il semble ainsi opportun afin d'avoir un tableau des effectifs plus cohérent avec les besoins de la collectivité et de permettre la stagiairisation d'agents communaux, de transformer 17 emplois budgétaires à temps complet et non complet.

CATEGORIE A, B et C, postes à TEMPS COMPLET transformés en postes à TEMPS COMPLET et NON COMPLET:

Transformation de	en
2 Aux. Puèr. Principal 1 ^{ère} classe TC	
2 Adjoint Patrimoine Princ. 1 ^{ère} classe TC	
2 Adjoint Patrimoine 1 ^{ère} classe TC	8 Adjoint Technique 2 ^{ème} classe TC
1 ASEM Principal 2 ^{ème} classe TC	
1 Psychologue classe normale TC	
1 Educateur de Jeunes Enfants TC	1 Agent Social 2 ^{ème} classe TC
1 Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe TC	3 Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe TC
1 ASEM 1 ^{ère} classe TC	
1 Chef de service de PM TC	
3 Agent de Maîtrise TC	10 Adjoint Technique 2 ^{ème} classe 50%
2 Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe TC	
1 ETAPS Principal 2 ^{ème} classe TC	1 animateur territorial TC

Considérant qu'il y a lieu de transformer 18 emplois budgétaires à temps complet et non complet afin de permettre le rééquilibrage du tableau des effectifs.

Considérant que les crédits nécessaires seront prévus au budget de la Ville, pour l'exercice 2014, chapitre 012.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'AUTORISER Monsieur le Maire à modifier le tableau des emplois budgétaires à temps complet et non complet comme suit :

CATEGORIE A, B et C, postes à TEMPS COMPLET transformés en postes à TEMPS COMPLET et NON COMPLET:

Transformation de	en
2 Aux. Puèr. Principal 1 ^{ère} classe TC	
2 Adjoint Patrimoine Princ. 1 ^{ère} classe TC	
2 Adjoint Patrimoine 1 ^{ère} classe TC	8 Adjoint Technique 2 ^{ème} classe TC
1 ASEM Principal 2 ^{ème} classe TC	
1 Psychologue classe normale TC	

1 Educateur de Jeunes Enfants TC	1 Agent Social 2^{ème} classe TC
1 Adjoint Administratif 1^{ère} classe TC	3 Adjoint Administratif 2^{ème} classe TC
1 ASEM 1^{ère} classe TC	
1 Chef de service de PM TC	
3 Agent de Maîtrise TC	10 Adjoint Technique 2^{ème} classe 50%
2 Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe TC	
1 ETAPS Principal 2^{ème} classe TC	1 Animateur territorial TC

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint Délégué
et après en avoir délibéré**

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements les Régions et l'Etat,
Vu la loi 84.53 Modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Locales,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 28 janvier 2014.

Considérant qu'il y a lieu de transformer 18 emplois budgétaires à temps complets et non complets afin de permettre le rééquilibrage du tableau des effectifs.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2014, chapitre 012,

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal d'autoriser la transformation et la création d'emplois budgétaires,

Considérant l'avis favorable de la commission municipale compétente du 28 janvier 2014,

AUTORISE Monsieur le Maire

Par 30 voix pour

Et 4 voix contre (Mme Guerrini, MM. Ferrara, Sbraggia, Pugliesi)

à transformer 18 emplois budgétaires à temps complet et non complet afin de permettre le rééquilibrage du tableau des effectifs.

CATEGORIE A, B et C, postes à TEMPS COMPLET transformés en postes à TEMPS COMPLET et NON COMPLET:

Transformation de	en
2 Aux. Puèr. Principal 1 ^{ère} classe TC	
2 Adjoint Patrimoine Princ. 1 ^{ère} classe TC	
2 Adjoint Patrimoine 1 ^{ère} classe TC	8 Adjoint Technique 2 ^{ème} classe TC
1 ASEM Principal 2 ^{ème} classe TC	
1 Psychologue classe normale TC	
1 Educateur de Jeunes Enfants TC	1 Agent Social 2 ^{ème} classe TC
1 Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe TC	3 Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe TC
1 ASEM 1 ^{ère} classe TC	
1 Chef de service de PM TC	
3 Agent de Maîtrise TC	10 Adjoint Technique 2 ^{ème} classe 50%
2 Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe TC	
1 ETAPS Principal 2 ^{ème} classe TC	1 Animateur territorial TC

DIT

Que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget de la Ville, Exercice 2014, chapitre 012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBÉRÉ À AJACCIO, les jours, mois et an que dessus
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Dr Simon RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140129-2014_18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2014